



BULLETIN MUNICIPAL SAINT-ADOLPHE D'HOWARD ÉTÉ 2016



NOUS JOINDRE

HÔTEL DE VILLE

1881, chemin du Village,
Saint-Adolphe-d'Howard, J0T 2B0

info@stadolphedhoward.qc.ca
819 327-2044 | Sans frais : 855 327-2044

Bureau de la mairesse – poste 244
Direction générale – poste 230
Finances et administration – poste 230
Urbanisme et environnement – poste 227
Travaux publics – poste 234

BIBLIOTHÈQUE

1881, chemin du Village, 819 327-2117
biblio24@crsbpl.qc.ca


CASERNE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE
819 327-5335

DÉBARCADÈRE (avril à octobre)


1920, ch. du Village, 819 327-3544

MONT AVALANCHE


1657, ch. de l'Avalanche, 819 327-3232
info@mont-avalanche.com

Station de sports Mont Avalanche 

CENTRE PLEIN AIR ET CAMPING

1672, ch. du Village, 819 327-3519
pleinairstadolphe@gmail.com
Le Centre Plein Air de St-Adolphe 

SERVICE LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

110, rue du Collège, 819 327-2626
loisirs@stadolphedhoward.qc.ca
facebook.com/stadolphe 

MOT DE LA MAIRESSE



Chers citoyens, chères citoyennes,

L'été est enfin arrivé et comme vous le constaterez à la lecture de ce bulletin, une foule d'activités culturelles et de plein air vous sont proposées pour la saison estivale.

Côté culture, le Conseil est fier de vous annoncer le retour de l'Atelier culturel cet été. Il logera cette année dans les locaux de l'ancienne caserne, au cœur du village. L'équipe de bénévoles d'Arts et culture Saint-Adolphe a préparé une programmation très dynamique, en commençant par la deuxième édition du *Quai des arts* où des artisans vous feront découvrir leurs œuvres sur l'avenue du Quai. L'Atelier culturel vous proposera deux expositions, la première mettant en scène des œuvres de peintres de marque, l'autre portant sur l'univers de la bande dessinée, deux expositions qui sauront plaire à toute la famille! La grande exposition extérieure *Je bicycle* se poursuivra aussi partout au village.

Le *circuit patrimonial* se poursuivra cet été. Vous pourrez vous procurer un feuillet explicatif qui vous guidera tout au long d'un parcours où vous pourrez admirer les plus anciennes maisons de Saint-Adolphe.

Vous trouverez à la page 8 tous les détails de ces activités, en plus des dates des concerts du camp musical à la salle Amati, dans certains domaines, à la chapelle Gémont et à l'église.

La programmation s'annonce tout aussi enthousiasmante du côté du plein air où, en plus des sentiers de randonnée pédestre et de vélo de montagne, de nombreux ateliers et activités vous seront offerts. La série de courses de vélo de montagne Enduro aura lieu à nouveau cette année au Mont Avalanche et les amateurs de plein air pourront aussi s'inscrire à un cours hebdomadaire d'entraînement qui aura lieu sur un parcours de 6 km dans nos sentiers. Trois circuits de géocaching permettront aux petits et grands de partir à l'aventure, dans la nature ou au cœur du village, à la recherche de trésors cachés. Tous les détails au sujet de ces activités, ainsi que des ateliers aussi diversifiés que *vie et survie en forêt*, *cueillette de champignons sauvages* et *identification de plantes médicinales sauvages* se retrouvent aux pages 6 et 7 du bulletin.

Finalement, je profite de cette occasion pour vous rappeler que la très courue *traversée des trois lacs* aura lieu le 23 juillet et pour vous inviter à participer au *festival Nuit blues des Laurentides* qui aura lieu chez nous du 5 au 13 août!

Je vous souhaite un très bel été. Profitons de notre belle nature et surtout, protégeons-la.

Lisette Lapointe

CONSEIL MUNICIPAL



Marjorie Bourbeau
Conseillère
Urbanisme et plein air



Monique Richard
Conseillère
Arts, culture et patrimoine



Mathieu Harkins
Maire suppléant et conseiller
Réforme électorale, environnement
et hygiène du milieu



Pierre Roy
Conseiller
Finances, plein air, environnement
et hygiène du milieu



Jean-Claude Massie
Conseiller
Sécurité publique, loisirs, voirie et parcs



Chantal Valois
Conseillère
Loisirs, plein air, famille
et développement communautaire

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Notre très vaste territoire (144 km²) est couvert à environ 84% de forêt, soit 126 km², où plusieurs kilomètres de sentiers sont aménagés et accessibles en toute saison. Les 85 lacs, qui représentent environ 9% du territoire, sont un véritable joyau pour les amateurs de plein air. Par ailleurs, environ 7 % du territoire est considéré comme urbain.

Afin de pouvoir protéger les citoyens, nous avons une équipe de 20 pompiers à temps partiel et deux casernes. Une entente entre les différents services de Sécurité incendie des municipalités avoisinantes existe afin de recevoir ou d'offrir de l'aide en cas d'urgence. Afin de pouvoir intervenir plus rapidement dans cette section du territoire, nous avons un camion autopompe et un camion-citerne à la caserne 2 située sur le chemin Gémont. Dans le secteur village, nous avons 2 camions autopompes, un poste de commandement et un camion de service.

Au moment d'acquérir ces équipements et jusqu'à tout récemment, le ministère de la Sécurité publique imposait aux municipalités que leurs camions respectent les normes ULC (Laboratoires des assureurs du Canada) pour pouvoir continuer à être en service. Les camions autopompes âgés de plus de 30 ans ne pouvaient rester dans un service municipal et les camions-citernes plus de 25 ans.

FEUX D'ARTIFICE

Conformément à la réglementation municipale, vous devez aviser le service de la sécurité publique 15 jours avant la date prévue pour avoir l'autorisation d'utiliser des feux d'artifice domestiques ou événementiels. De plus, si l'indice de feu de la SOPFEU est «élevé» ou «très élevé», il est interdit de procéder à la mise à feu des pièces pyrotechniques. Assurez-vous que les distances exigées par le fabricant soient respectées et sécuritaires.

Nous tenons à souligner le départ à la retraite de M. Réal Audet après 29 ans de loyaux services. Merci pour toutes ces années.

FEU EN PLEIN AIR : règles à suivre pour faire un feu en toute sécurité

À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE URBAIN (secteur desservi par le réseau d'aqueduc et d'égout)

- Interdiction de faire des feux lorsque l'indice de feu de la SOPFEU est à « extrême ».
- Tout feu en plein air doit être circonscrit dans un foyer d'au plus 1 m² et reposer sur une surface incombustible, être entièrement cloisonné, à l'exception de la façade, par des matériaux incombustibles ou des pare-étincelles conformes pour les foyers.
- Restreindre le feu à un périmètre d'au plus 1 m² situé dans une aire complètement dégagée d'au moins 3 mètres.

À L'EXTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE URBAIN

- Interdiction de faire des feux lorsque l'indice de feu de la SOPFEU est de « élevé » à « extrême ».
- Restreindre le feu à un périmètre d'au plus 1,5 m², d'une hauteur d'au plus 1 m, situé dans une aire complètement dégagée d'au moins 5 mètres.

EN TOUT TEMPS

- Avoir un moyen d'extinction à moins de 5 mètres du feu, soit un boyau d'arrosage, une pompe reliée à un plan d'eau, un extincteur ou une pelle mécanique.
- Demeurer en tout temps sur les lieux du feu, à moins de s'être assuré que le feu ait été complètement éteint.
- Ne pas brûler des rebuts de matériaux de construction, de démolition, de pneus ou toute autre matière toxique.
- Il est interdit d'alimenter ou de maintenir un feu avec un accélérateur autre que les allume-feux spécialement conçus et vendus pour les barbecues.
- L'autorité compétente peut, en tout temps, exiger l'extinction ou procéder elle-même à l'extinction de tout feu en plein air, lorsque les conditions énumérées ci-haut ne sont pas respectées ou lorsque le feu présente un risque pour la sécurité des personnes et des biens.

PRÉVENIR LES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

Chaque année, le monoxyde de carbone, aussi appelé CO, est responsable de plusieurs intoxications au Québec. Il s'agit d'un gaz toxique qui est inodore et incolore. Il n'irrite pas les yeux ni les voies respiratoires. **Respirer du monoxyde de carbone peut être très dangereux pour la santé et peut même entraîner la mort.** Les symptômes vont de maux de tête et fatigue jusqu'à la perte de conscience. Les premiers symptômes étant des symptômes courants, il peut être difficile de les lier à une intoxication au CO.

Seul un avertisseur de monoxyde de carbone peut détecter la présence de ce gaz. Lorsque l'avertisseur sonne, évacuez les lieux et laissez la porte ouverte pour faire aérer. Téléphonez au 9-1-1 et attendez l'autorisation d'un pompier avant de retourner à l'intérieur.

Le monoxyde de carbone se dégage lorsque des appareils ou des véhicules brûlent un combustible comme le propane, le bois, le mazout, etc. Selon le règlement municipal de sécurité (règl. 793), si vous avez un appareil à combustion (poêle à gaz, foyer, etc.) ou si un accès direct existe entre la maison et un garage de stationnement, vous devez avoir un avertisseur de monoxyde de carbone sur chaque étage où il y a une chambre à coucher.

PROGRAMME RÉSEAU SUIVI VOLONTAIRE DES LACS (RSVL)

Au courant de l'été, la municipalité, avec la collaboration des associations de lacs, poursuivra son programme d'échantillonnage du Réseau de suivi volontaire des lacs (RSVL). Les lacs échantillonnés seront les lacs Bois-Franc, de la Cabane, Chevreuils, Cornu, Petit Lac-Long, Gémont, Sainte-Marie, Saint-Joseph et des Trois-Frères.

BANDE DE PROTECTION RIVERAINE D'UN LAC

Afin de maintenir les lacs en bonne santé, les rives partiellement ou entièrement dépourvues de végétation doivent être renaturalisées par la plantation de plantes herbacées, d'arbustes et d'arbres, sur une distance d'au moins 5 mètres, calculée à partir de la ligne des hautes eaux d'un lac. La tonte de gazon doit se faire au-delà de 10 ou 15 mètres du lac, selon la pente de rivage. Le service de l'Urbanisme et de l'Environnement peut offrir un soutien technique et des conseils pratiques aux propriétaires riverains qui en font la demande.

LES PESTICIDES

L'utilisation des pesticides et fertilisants chimiques est prohibée sur l'ensemble du territoire. Seule l'utilisation de pesticides biologiques est autorisée, à une distance de plus de 30 mètres d'un lac, d'un cours d'eau, d'un fossé de drainage et d'un puits.

LES QUAIS

De façon générale, le terrain doit être construit et avoir un frontage au lac d'au moins 30 mètres. Le quai doit être localisé à une distance d'au moins 5 mètres des lignes latérales. Il peut être en forme de T ou de L, d'une longueur maximale de 10 mètres et d'une superficie de 30 mètres carrés. Avant d'installer un quai, un permis de la municipalité doit être obtenu.

PARCS ET INSTALLATIONS



Parc Adolphe-Jodoin
1878, ch. du Village



Parc des aînés
Entre le 1934 et
1950, ch. du Village



Parc Gratton
2000, ch. du Village
Plages, modules de jeu



Parc du Centenaire
123, rue du Collège



Parc du Centre récréatif
110, rue du Collège
Terrain multisport



"Skatepark"
112, rue du Collège



Parc Lapointe
Face au 1393,
ch.Lapointe



Parc Bélisle
1652, ch. Tour-du-lac

LES PARCS ET LES PLAGES : MAINTENANT SANS FUMÉE !

La municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard est fière de vous offrir un environnement sans fumée.

Il est interdit de fumer sur les plages et dans les zones pour enfants des parcs municipaux, à l'exception des espaces "fumeurs" identifiés à cette fin.

Merci de fumer dans les espaces prévus à cet effet.

LA PROPRETÉ AUTOUR DES BOÎTES AUX LETTRES, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Nous vous demandons votre collaboration afin de maintenir la propreté autour des boîtes aux lettres. Merci de ne pas jeter de déchets par terre.

RECYCLER MIEUX, ÇA RAPPORTE !

Saviez-vous que notre performance environnementale quant au recyclage est récompensée ? En effet, mieux nous recyclons, plus l'aide financière accordée par Recyc-Québec et Éco entreprises Québec sera importante.

PATROUILLE NAUTIQUE

Cet été, la patrouille sera assurée par l'agence DELTA.

Les patrouilleurs seront en mesure de faire appliquer des règlements municipaux tels que le règlement sur la protection des berges en plus de pouvoir appliquer la loi fédérale sur la marine marchande.

RAPPEL DE CERTAINS RÈGLEMENTS NAUTIQUES

- Avant de mettre votre embarcation à l'eau, qu'elle soit motorisée ou non, assurez-vous de la faire laver. Le lavage est disponible sans frais au Centre plein air (1672, chemin du Village).
- La vignette annuelle est obligatoire pour toutes les embarcations motorisées.
- Attention aux vagues. Les sports de traction à basse vitesse de type surf ont un impact irréversible sur les rives. Nous demandons aux plaisanciers de limiter la création de vagues là où les lacs sont peu profonds, près des berges et des quais privés. Le fait de « brasser le fond » des lacs peu profonds est très nocif pour l'environnement. Aidez-nous à garder nos lacs en santé pour en profiter encore longtemps!
- Vous naviguez en bordure d'une zone résidentielle. Nous vous demandons de respecter la quiétude et d'éteindre votre système de son lorsque vous circulez dans la bande de 30 m.

VIGNETTE ANNUELLE OBLIGATOIRE

Le permis d'accès aux lacs est obligatoire pour l'entrée et la sortie de votre embarcation motorisée en toute circonstance et est en vente au débarcadère seulement. Le permis d'accès aux lacs doit être COLLÉ sur le bateau (aucune exception). Il permet d'identifier les usagers autorisés à accéder aux lacs, sauf pour les embarcations non motorisées ou les moteurs électriques.

TARIFICATION PAR EMBARCATION À MOTEUR

Résident

Moteur électrique: Gratuit
Tout moteur à essence: 100\$

Contribuable non-résident

300 \$ / saison

Non-contribuable et non-résident

300 \$ / jour

Villégiateur (3 nuitées consécutives dans un établissement d'hébergement touristique reconnu par la municipalité)
100\$ / jour, 300\$ / semaine

Campeur saisonnier (locataire d'un terrain au camping municipal pour une période minimale de 2 mois)
500\$

DÉBARCADÈRE MUNICIPAL

1920, chemin du Village | 819 327-3544

HORAIRE

Sujet à changement

Juin, juillet, août

Lundi au jeudi, 8h à 18h

Vendredi, 8h à 19h

Samedi et dimanche, 8h à 20h

Septembre, jusqu'à la fête du Travail

Lundi au dimanche, 10h à 17h

Septembre, après la fête du travail, jusqu'au 10 octobre

Lundi au mercredi, fermé

Jeudi au dimanche, 10h à 17h

À NOTER

En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez vous procurer la clé du débarcadère à la réception de l'hôtel de ville, selon les heures d'ouverture. De plus, afin de protéger les lacs, avant d'accéder au plan d'eau, vous devez avoir le billet de confirmation de la station de lavage ou un document de votre transporteur prouvant que votre embarcation a été lavée correctement.

La municipalité se réserve le droit de fermer le débarcadère si la température ne permet pas la pratique des activités nautiques.

Le débarcadère du lac Sainte-Marie sera ouvert en début de saison seulement. Pour y avoir accès, présentez-vous au débarcadère du lac Saint-Joseph en respectant les mêmes conditions.

HORAIRE DE LA PLAGES DU PARC GRATTON 2000, chemin du Village

Du 16 juin au 21 août :
Tous les jours, de 10h à 18h

Du 22 août au 4 septembre :
Lundi au vendredi, 11h à 16h
Samedi et dimanche, 11h à 17h

CENTRE PLEIN AIR (1672, ch. du Village)

Venez profiter de la quiétude de la nature dans nos nombreux sentiers en forêt et de nos sites de camping. Plusieurs kilomètres de sentiers avec de magnifiques points de vue sillonnent notre vaste territoire et n'attendent que vous ! Nous tenons à remercier tous les propriétaires terriens qui acceptent de vous faire profiter de la nature en nous accordant la permission de créer et d'utiliser ces sentiers sur leur propriété. Nous vous invitons donc à respecter la tranquillité du voisinage et à ne pas utiliser leur propriété à d'autres fins que l'utilisation des sentiers de la municipalité.

ACCÈS AUX SENTIERS : 6 \$

En vente au Centre plein air
Stationnement gratuit à l'achat
du billet journalier

PASSE ANNUELLE (taxes incluses)

Adulte: 50\$ résident, 80\$ non-résident
Enfant: 15\$ résident, 35\$ non-résident
Aîné (60 et +): 40\$ résident, 70\$ non-résident
7 ans et moins: Gratuit

HORAIRE

Centre plein air et camping

Du 27 mai au 19 juin

Dimanche : 9h à 17h
Lundi : 11h à 17h
Jeudi : 11h à 18h
Vendredi et samedi : 8h à 20h

Du 20 juin au 9 septembre

Dimanche au jeudi : 8h à 19h
Vendredi et samedi : 8h à 20h

Du 10 septembre au 10 octobre

Vendredi : 11h à 19h
Samedi : 9h30 à 19h
Dimanche : 9h30 à 17h

PROGRAMMATION

Inscription au 1672, ch. du Village | agentpleinair@stadolphedhoward.qc.ca | 819 327-3519

CAMPING

(1672, ch. du Village)

TARIFS

Les taxes ne sont pas incluses dans les prix

SERVICES	JOURNALIER	SEMAINE	MOIS	SAISONNIER
Sans services	24 \$	130 \$	325 \$	-- \$
2 services	32 \$	180 \$	450 \$	1125 \$

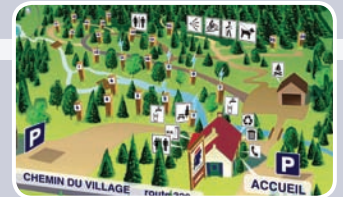
Les prix sont pour 2 adultes et 2 enfants

Personne supplémentaire : 6\$/nuit, animal de compagnie : 3\$/nuit
Tente supplémentaire (max. 1) : 10\$/jour

Il est interdit de stationner une remorque sur le terrain. Possibilité de stationnement au coût de 150\$ pour la saison. (Maximum 1 véhicule)

Vignette obligatoire pour les embarcations motorisées

Pour les saisonniers ayant une embarcation, le coût de la vignette est de 500\$ pour la saison.



VIE ET SURVIE EN FORÊT

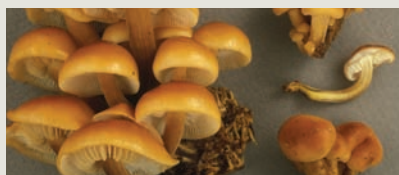
27 Juillet

Vous apprendrez à mieux connaître le milieu naturel québécois et les précautions à prendre pour partir à l'aventure. Plusieurs mises en situation vous feront réfléchir quant à l'attitude à adopter en cas d'incident. Vous aurez à votre disposition quelques pièces d'équipement utiles sur le terrain et vous pourrez mettre en pratique votre savoir-faire dans des conditions contrôlées. Enfin, vous ferez la différence entre la vie et la survie en forêt.

Durée : 6h
Apportez votre lunch
Beau temps, mauvais temps
25\$ par personne, places limitées

ATELIER ET CUEILLETTE DE CHAMPIGNONS SAUVAGES

28 Juillet



En collaboration avec le club des mycologues des Laurentides, venez participer à un atelier sur les champignons comestibles de nos forêts ainsi qu'une activité de cueillette supervisée par des professionnels.

Durée : 6h
12\$ par personne, places limitées

SORTIE D'IDENTIFICATION DE PLANTES MÉDICINALES SAUVAGES

29 Juillet

Joignez-vous à l'herboriste Marie-Christine Vallières pour une promenade éducative dans les sentiers et apprenez à identifier les plantes médicinales sauvages qui nous entourent ! Sapin baumier, framboisier, verge d'or, trèfle rouge, achillée millefeuille, plantain, bouleau, usnée barbue et plusieurs autres seront au rendez-vous. Marie-Christine vous parlera de leurs propriétés médicinales, des méthodes de cueillette responsable et des modes d'application pour un usage efficace et sécuritaire. À ne pas manquer !

Apportez crayon et calepin, votre appareil photo ainsi qu'un petit couteau et un sac de toile si vous voulez rapporter quelques spécimens. Pensez à porter un chapeau, des pantalons longs et des chaussures fermées.

De 13h à 16h (reporté au lendemain en cas de pluie)
15\$ par personne, places limitées

PLEIN AIR



Entraîneur : Darina Bélanger (durée 10 semaines)
Les lundis 18h30, du 20 juin au 22 août
50\$ par personne

COURS D'ENTRAÎNEMENT EN PLEIN AIR

Cet entraînement en plein air apportera une mise en forme complète. Une expérience plaisante qui aidera à tonifier les muscles et améliorer le cardio. Beau temps, mauvais temps, un entraîneur vous aidera à dépasser vos limites. Ce cours s'adresse autant aux personnes débutantes qu'avancées. Venez profiter du grand air et des merveilleux sentiers.

3.1 km de parcours visant à tonifier les muscles et 2.9 km de parcours cardio

Inscription au Centre plein air (1672, ch. du Village)
agentpleinair@stadolphedhoward.qc.ca | 819 327-3519



Partez à l'aventure à l'aide d'un GPS et découvrez des trésors dissimulés dans la nature. Faites sortir l'explorateur qui sommeille en vous! Location de GPS disponible au Centre plein air (12\$)

HISTOIRE DU VILLAGE (\$)

Circulez à travers le village de Saint-Adolphe-d'Howard en repérant les bornes à indices dissimulés. Vous y découvrirez ses monuments, l'histoire de ses ancêtres ainsi que d'extraordinaires paysages.

L'AVENTURIER

Empruntez le magnifique sentier LA CANADIENNE et partez à la recherche de trésors dissimulés dans la forêt. Une bonne dose de plein air, de magnifiques paysages ainsi qu'un gigantesque trésor à la toute fin de votre quête.

À LA RESCOURSSE DES ANIMAUX

Initiation au géocaching offerte aux jeunes de 7 à 10 ans. Aidez les animaux de la forêt à retrouver leur chemin et ces derniers vous donneront les indices afin de découvrir le trésor du maître Hibou.

VÉLO DE MONTAGNE

À partir du 20 juin, venez découvrir notre réseau de sentiers de vélo de montagne à la Station de sports Mont Avalanche! L'accès étant gratuit, nous suggérons une contribution volontaire de 25\$ pour la saison. Votre aide financière est précieuse afin de nous permettre de vous offrir des sentiers de qualité. **Information** : 819 327-3232

Vous pouvez faire parvenir votre contribution à :
Plein air Saint-Adolphe
1657, chemin de l'Avalanche
Saint-Adolphe-d'Howard (QC) J0T 2B0



SÉRIE ENDURO

Compétition de vélo de montagne à pointage cumulatif

Les jeudis 30 juin, 28 juillet et 18 août.

Finale le samedi 10 septembre

LA TRAVERSÉE DES 3 LACS 23 juillet

La municipalité vous offre encore une fois cette année la fameuse traversée des 3 lacs où les amateurs de canoë, kayak et paddle board sont invités à une randonnée sur les lacs Saint-Joseph, Sainte-Marie et Théodore.

Il y aura 2 parcours suggérés, soit de 12 km ou de 15 km (aller/retour). Il sera possible de louer des embarcations au besoin. Le port du VFI (vêtement de flottaison individuelle) est obligatoire pour tous les participants.

Après la randonnée, musique et BBQ seront au rendez-vous !

Information et inscription :
819 323-7655 ou agentpleinair@stadolphedhoward.qc.ca

CLUB DE MARCHE "LES SANS PAS"



Profitez des beautés de la nature tout en prenant soin de vous!

Secteur village : lundi, mardi et jeudi, 9h à 10h
Domaines et sentiers : lundi et jeudi, 9h

Rendez-vous dans le stationnement du parc Adolphe-Jodoin, face à l'Église.

Information : 819 327-5129 ou 819 327-2725

 Club de marche St-Adolphe-d'Howard

Photo : André Chevrier

Arts + Culture SAINT-ADOLPHE

ARTS ET CULTURE SAINT-ADOLPHE s'installe cette année dans l'ancienne caserne (1920, chemin du Village) en plein coeur du village, à compter de juin.

Heures d'ouverture: du mardi au dimanche de 11h à 17h.

Téléphone : 819-323-1878

artsetculturesaintadolphe.wordpress.com

 Arts et culture Saint-Adolphe

QUAI DES ARTS par Arts et culture Saint-Adolphe

« LE QUAÏ DES ARTS » s'installe en plein air par beau temps au coeur du village. Des artisans vous feront découvrir leurs œuvres.

De 12h30 à 17h, sur la rue du Quai

Vendredi 24 juin

Vendredi 1^{er} juillet

Les samedis du 9 juillet au 3 sept.

Samedi 1^{er} octobre.



MAQUETTE DE SAINT-ADOLPHE par Arts et culture Saint-Adolphe

Tout l'été, vous pourrez voir l'évolution de la grande maquette de Saint-Adolphe ayant pour maître d'œuvre monsieur Jeannot Giguère. À partir des archives de la municipalité, du patrimoine bâti ainsi que de la mémoire de nos aïeux tels que monsieur Jean-Guy Gratton, nous vous invitons à l'ancienne caserne pour y voir la construction progressive de la maquette du centre du village des années 1900 à 1960 en miniature.



JE BICYCLE par Arts et culture Saint-Adolphe

Grande exposition du sculpteur **Armand Destroismaisons**.

Découvrez partout dans le village des sculptures créées sous le thème de la nature et de l'environnement. Une exposition ludique, écologique et unique au monde. Merci à tous nos donateurs sans qui cette exposition aurait été impossible.



CIRCUIT PATRIMONIAL par Arts et culture Saint-Adolphe

Le grand public est invité à visiter 12 maisons ancestrales dans le cadre d'un circuit patrimonial. Avec l'aide d'un feuillet explicatif, il est possible de faire le parcours des plus vieilles maisons de Saint-Adolphe. Le feuillet comprend une photographie de chacune des maisons avec leur histoire. Ce circuit a été rendu possible grâce à une subvention de la Société d'Histoire et de Généalogie des Pays-d'en-Haut et de la municipalité. Le travail de recherche a été réalisé par des membres bénévoles d'Arts et culture Saint-Adolphe.



1818, ch. du Village
Photo: B. Duplessis

Feuillet disponible sur notre site web, à l'Atelier culturel, à l'hôtel de ville, au Centre récréatif et au Centre plein air.

EXPOSITIONS POUR L'ÉTÉ par Arts et culture Saint-Adolphe

19 juin au 24 juillet

Place à la peinture avec des artistes de marque.

29 juillet au 28 août

Bande dessinée. Les schtroumpfs envahissent la vieille caserne.



BIBLIOTHÈQUE (1881, ch. du Village)

Tous les jeudis matins, le camp de jour le Campagnard viendra à la bibliothèque pour une activité se déroulant autour du livre et de la nature dans le cadre du **club de lecture** animée par Chaps (Frédéric Desbiens) et Colette Philibert, avec la collaboration de Mathieu Gaudet.

Lors du **Quai des arts**, surveillez nos bouquinistes qui vous offriront des livres usagés à très bas prix. C'est aussi l'occasion d'aider votre bibliothèque municipale en faisant un don.



Les 29 juin, 6 et 13 juillet, le groupe « Big Foot » du camp de jour participera à la création d'un livre. Une animation intergénérationnelle donnée dans le cadre du programme Municipalité amie des aînés en collaboration avec Fredrick D'Anterny.

Atelier l'écriture de soi

Rencontre entre gens de tous âges pour échanger, discuter et réaliser divers exercices d'écriture.

Croque-livres

Visitez les CROQUE-LIVRES près du CPE, du centre récréatif et bientôt à l'atelier culturel.



HEURES D'OUVERTURE

Mardi	13h à 17h
Mercredi	9h à 12h
Jeudi	9h à 12h et 13h à 17h
Vendredi	17h à 20h
Samedi	9h à 13h

CONTACT

Paule Riopel
819 327-2117
1881, ch. du Village
biblio24@crsbl.qc.ca



CONCERTS DANS LES DOMAINES OFFERTS PAR LE CAMP MUSICAL

Pour une troisième année consécutive, nous reprenons les concerts gratuits dans les domaines avec les jeunes professionnels et stagiaires du camp musical des Laurentides. Trois concerts de 45 minutes vous sont proposés. Tous les concerts sont gratuits, avec contribution volontaire. L'argent recueilli servira aux bourses d'études des étudiants.

- 4 juillet, 16h30, Association des propriétaires des lacs Louise, Vert et Eaux-Vives
- 18 juillet, 16h30, Domaine des Lacs
- 1^{er} août, 16h30, chapelle Gémont (60 places)

Réservation : 819 327-2626 poste 221



LES PLUS BELLES MUSIQUES DE FILM

Vendredi 19 août 2016 à 20h à la chapelle Gémont

Chacun de nous se souvient d'au moins une mélodie de film en particulier. Enzo de Rosa à son piano, avec Isabelle Metwalli, soprano, nous feront revivre les moments musicaux les plus passionnants de films inoubliables tels Star Trek, Le parrain, Le Fabuleux destin d'Amélie Poulain et Jeux interdits. Vous vivrez la passion, l'amour torride et impossible. Un concert pour les passionnés de cinéma et de musique !

Pour vous donner un avant-goût du concert :

<https://www.youtube.com/watch?v=WRMXeApjDSU&feature=youtu.be>

Information : chapelle.lac.gemont@gmail.com

Billets : <http://chapellegemont.eventbrite.ca>



« SÉRÉNADES D'ÉTÉ 2016 »

Concerts gratuits à la salle Amati : 162, rue Vivaldi

29 juin, 19h30, Stagiaires cordes et piano

2 juillet, 19h30, Stagiaires cordes et piano

6 juillet, 19h30, Stagiaires cordes et piano

7 juillet, 19h, Stagiaires cordes et piano

8 juillet, 19h, Stagiaires cordes et piano

9 juillet, 13h30, Fin de stage cordes et piano

9 juillet, 19h, Orchestres à cordes - À l'église de Saint-Adolphe

13 juillet, 19h30, Stagiaires cordes et piano

16 juillet, 19h30, Stagiaires cordes et piano

20 juillet, 19h30, Stagiaires cordes et piano

21 juillet, 19h, Stagiaires cordes et piano

22 juillet, 19h, Stagiaires cordes et piano

23 juillet, 13h30, Fin de stage cordes et piano

23 juillet, 19h, Orchestres à cordes - À l'église de Saint-Adolphe

30 juillet, 14h, Fin de stage cordes et piano (niveau intermédiaire)

2 août, 19h30, Professeurs du stage d'harmonie de concert

4 août, 19h30, Stagiaires de harmonie de concert

7 août, 13h30, Fin de stage harmonie de concert

14 août, 14h, Fin de stage perfectionnement vocal

Horaires sujet à changement

Information : 450 227-0909

info@cmlaurentides.qc.ca

www.cmlaurentides.qc.ca

SALON DES ARTISANS - 6^e ÉDITION

26 et 27 novembre prochains au Centre récréatif



Vous êtes un artisan et vous aimeriez profiter de notre salon pour présenter vos produits? Faites vite, les espaces sont limités.

Vous trouverez le formulaire d'inscription sur notre site web. Vous devrez nous le faire parvenir au Centre récréatif ou par courriel à l'adresse mclesperance@stadolphedhoward.qc.ca, accompagné de 5 photos de vos œuvres.

Une sélection des artisans se fera afin d'assurer une diversité aux visiteurs.

Date limite: 1^{er} août

Information: 819 327-2626 poste 222

CINÉMA FAMILLE au parc Adolphe-Jodoin dès le coucher du soleil (vers 21h)



8 Juillet : Zootopie

La métropole de mammifères modernes Zootopie est une ville pas comme les autres. Lorsque l'optimiste agente de police Judy Hopps arrive en ville, elle découvre qu'être la première lapine dans un corps de police composé d'animaux grands et forts n'est pas si simple. Déterminée à faire sa place, elle saute sur l'opportunité de résoudre un crime, même si cela implique de faire équipe avec Nick Wilde, un escroc de renard à la langue bien pendue, afin de résoudre le mystère.



5 août : Le livre de la jungle

Les aventures de Mowgli, un petit homme élevé dans la jungle par une famille de loups. Mais Mowgli n'est plus le bienvenu dans la jungle depuis que le redoutable tigre Shere Khan, qui porte les cicatrices des hommes, promet d'éliminer celui qu'il considère comme une menace. Poussé à abandonner le seul foyer qu'il ait jamais connu, Mowgli se lance dans un voyage captivant, à la découverte de soi, guidé par son mentor la panthère Bagheera et l'ours Baloo.



TERRAIN MULTISPORT (110, rue du Collège)

SOCCER

Enfants, mixte 3-12 ans

7 juin au 16 août
Mardi, 18h15 à 19h



- Groupe 1: 3-5 ans (prématernelle/maternelle)
- Groupe 2: 6-8 ans (1ère, 2e et 3e année)
- Groupe 2: 9-12 ans (4e, 5e et 6e année)

Coût : 40 \$ + (20 \$ de dépôt pour l'équipement)

Information : 819 327-2626 | loisirs@stadolphedhoward.qc.ca

BALLE DONNÉE

Hommes / femmes 15 ans et plus

Activité gratuite

Femmes : 6 juin au 29 août
Lundi, 19h à 20h30

Hommes : 8 juin au 31 août
Mercredi, 19h à 20h30



TENNIS

Ouverture officielle du tennis le 18 juin, de 10h à 15h. Réservation de terrain, inscription, carte de membre, et tarification : [f Tennis St-Adolphe](https://www.facebook.com/Tennis-St-Adolphe). Information : Normand Bernard, 819 327-2344



CAMP DE JOUR

L'équipe du camp de jour le Campagnard vous attend avec sa programmation très dynamique. Au menu : de nouvelles sorties, des nouvelles activités, des ateliers d'art, de sport et plus encore...



HORAIRE

Dates : Lun. 27 juin au vend. 19 août 2016

Heures : de 9h à 16h

Service de garde : 7h à 9h et 16h à 18h

Âges : 5 à 12 ans (maternelle complétée)

Information : 819 327-2626 poste 222
mclesperance@stadolphedhoward.qc.ca



Semaine supplémentaire: 22 au 26 août, 8h à 17h.
Voir détails dans la section « Petits dolphins » à la page suivante.

VIE COMMUNAUTAIRE

LES 4 SAISONS D'ADOLPHE

Offert aux citoyens de 50 ans et permet à ses membres de profiter de diverses activités.



16 juin : Fin des activités régulières, le club vous souhaite un bel été.

14 juillet : Pique-nique, 12h00

18 août : Fête du maïs, 12h00

Information : 819 327-2536

CLUB DE PÉTANQUE

Le club de pétanque vous attend, tous les lundis et mercredis dès 18h30 au parc des Aînés.



Information : 819 327-2039

PETITS DOLPHINS

Aide à la jeunesse pour les 0 à 17 ans de Saint-Adolphe-d'Howard et leur famille.



Semaine supplémentaire camp de jour

22 au 26 août, 8h à 17h

Coût: 15\$/jour (Minimum 12 jeunes)

Aide aux devoirs

Vous aimez les enfants? Vous avez deux heures par semaine à leur consacrer?

L'aide au devoir recherche des bénévoles pour aider nos Adolphins du premier cycle.

Contactez-nous au 819-327-2573

Information : 450 602-4262

www.adolphins.com

Les petits dolphins

CLUB LIONS

Activités à venir

Collecte de sang – Héma Québec

23 Juin, 13 h 30 à 19 h

Endroit : Caserne (1680, ch. du Village)



REPAS COMMUNAUTAIRE

Merci à tous et au plaisir de vous retrouver le 13 septembre.

Information : 514 952-4501

repascommunautairesaintadolphe@gmail.com



COOP SANTÉ



Une nouvelle médecin se joint à l'équipe de la Coop santé!

À la Coop santé, nous déployons notre énergie à favoriser l'accès de proximité à des soins de santé de première ligne pour les gens de Saint-Adolphe.

Des places auprès d'un médecin de famille sont disponibles.

Nous sommes en recrutement de nouveaux membres et désirons favoriser les citoyens de Saint-Adolphe! Vous pouvez vous inscrire au guichet unique du gouvernement (www.gamf.qc.ca) ou soutenir les efforts de votre Coop santé en devenant membre via notre site internet (www.coopsante.org) ou sur place.

SANS RENDEZ-VOUS

Jeudi de 8h30 à 12h

Lundi de 8h30 à 12h

1er vendredi du mois de 16h à 19h

Les rendez-vous sont attribués sur place jeudi dès 8h et vendredi dès 15h30.

AJOUT SANS RENDEZ-VOUS DE 17H À 19H

22 juin, 28 juin, 14 juillet, 26 juillet, 2 août, 12 août et 25 août.

Les rendez-vous sont attribués sur place dès 16h30.

Inscrivez-vous à notre INFOLETTRE sur notre site internet

www.coopsante.org

Information : 819 327-3534

Table des aînés

de la MRC des Pays-d'en-Haut

Sortons, bougeons et allons jouer dehors !

Golf, vélo, tennis, natation, aquaforme, marche... La retraite nous permet de demeurer actifs tout en nous amusant. La région des Pays-d'en-Haut est parsemée d'installations récréatives pour nous maintenir en santé. Montagnes, jeux d'eau, clubs de plein-air, sentiers de randonnée... nous jouissons d'une panoplie de possibilités stimulantes. Bouger au grand air nous gardera jeunes et en forme.

Pourquoi ne pas organiser des excursions intergénérationnelles pour nous rapprocher de nos enfants et de nos petits-enfants, tout en immortalisant ces sorties par des dessins ou des photos ? Et jour, en prime, des magnifiques paysages de lacs et de montagnes qui caractérisent nos Laurentides ?

VIVE LA MARCHÉ ! Le truc le plus efficace, c'est encore la marche, avec ses effets bénéfiques sur tout le corps, en particulier sur le cœur et les poumons. La marche nous libère l'esprit, évacue nos tensions et apaise nos angoisses... un exercice complet qui permet d'atteindre la sérénité. Et quel excellent investissement dans notre qualité de vie, qui ne coûte que le prix d'une bonne paire de chaussures !

www.lespaysdenhaut.com



CHAMBRE DE COMMERCE ET DE TOURISME

Devenir membre de la Chambre de commerce signifie élargir son réseau, participer au développement économique de la région, profiter de nombreux rabais et de bien d'autres. Les membres de la Chambre échangent entre eux différentes formes de rabais et de promotions. Par leur adhésion, ils profitent des mêmes avantages offerts aux membres de la Chambre de commerce du Québec pour une fraction du coût d'adhésion à celle-ci.

Localement : Obtenez 10% de rabais au restaurant la Petite Charrette, chez Josianne Guay, ostéopathe, ainsi qu'au Centre vers l'Équilibre, et beaucoup d'autres offres.

Suivez ces offres sur Chambre de commerce de Saint-Adolphe-d'Howard

Aussi, Flagship (spéciaux auprès de Purolator, UPS, FEDEX, etc.), 2.5% de rabais chez Ultramar, 30% de rabais à La Ronde, Globalpayments (permet d'accepter Visa, MasterCard, Interac, etc.), régime d'assurance collective, etc.

La Fête nationale du Québec

Vendredi 24 juin



Dès 12h30, sur l'avenue du Quai

Quai des arts

Vente de livres usagés de la bibliothèque

Dès 17h, au parc Adolphe-Jodoin

Animation et maquillage

Murale collective et concours de dessin

Amuseur public

Spectacle du groupe **Vagabond**

Feu de camp et chansons autour du feu

Kiosque alimentaire et boissons alcoolisées

Joignez-vous à nous et apportez votre guitare!

Aucune boisson provenant de l'extérieur ne sera acceptée sur le site.

Programmation complète sur notre site
www.stadolphedhoward.qc.ca



Vagabond

La fête nationale accueille le **Vagabond**

(Patrick Baldwin, Yves Marchand, Daniel Langlois, Susye Bernier, Bernard Duplessis) et ses artistes locaux comme invités spéciaux : Jacinthe Bertrand-Lemay, Catherine Gadouas, Mathieu Gaudet, Serge Joubert et Monique Richard.

NUITS BLUES LAURENTIDES

du 5 au 14 août à Saint-Adolphe-d'Howard



VENDREDI 5 AOÛT

16h | La Chèvre
SOIRÉE AMBIANCE BLUES

20h | L'Ange Vagabond
SOIRÉE KARAOKE

SAMEDI 6 AOÛT

20h | La Chèvre
MAUDE AUDET | 10\$+tx

20h | L'Ange Vagabond
WHISKY LEGS | 20\$

DIMANCHE 7 AOÛT

14h | L'Ange Vagabond
TERRASSE EN MUSIQUE

MERCREDI 10 AOÛT

5@7 | La Capitaine Morgane
Duo FREDY FREEDOM
avec CRISS COOL

JEUDI 11 AOÛT

5@7 | La Capitaine Morgane
Duo MICHEL CHASLES avec FREDY FREEDOM

19h | L'Ange Vagabond
MUSIQUE AMBIANCE BLUES ET
TOURNOI DE DARDS

20h | La Chèvre - SOIRÉE KARAOKE

VENDREDI 12 AOÛT

5@7 | La Capitaine Morgane
Trio MICHEL CHASLES avec
CLEAR WATER

20h | L'Ange Vagabond
THE KEYLITES | 20\$

DIMANCHE 14 AOÛT

12H | L'Ange Vagabond - BBQ

14H | La Chèvre
TERRASSE EN MUSIQUE

SAMEDI 13 AOÛT Parc Adolphe-Jodoin

Maquillage, animation et service de resto-bar

10h **OUVERTURE DU SITE** avec musique blues

11h **DÉFILÉ DE DJEMBÉ** avec l'école PERCUDRUM

13h **ÉVEIL MUSICAL ÉCOLE GIMME MUSIC**

14h **TAMTAM JAM** avec l'école PERCUDRUM

ATELIER / DÉMONSTRATION (apportez votre djembé)

15h **2 HANDS BLUES BAND**

17h **5@7 SOUPER BLUES** sous le CHAPITEAU

19h30 **MICHEL CHASLES** avec DANO

21h **MICHEL CHASLES** avec CLEAR WATER

22h30 **LA FÊTE SE POURSUIT À LA CHÈVRE,**
L'ANGE VAGABOND ET LA CAPITAINÉ MORGANE

Programmation complète : www.nuitsblues.ca

Information : Productions FDL 450 745-3212

L'Ange Vagabond | 1818, ch. du Village
La Chèvre | 1510, ch. de l'Avalanche
La Capitaine Morgane | 1925, ch. du Village



Stationnement pour roulottes et motorisés disponible
60\$/2 soirs (sans services). Places limitées.
819 327-3519 | agentpleinair@stadolphedhoward.qc.ca

